



ville de
Champigneulle

LE COMITÉ DES FÊTES DE CHAMPIGNEULLES

VOUS PROPOSE SA

26ÈME BROCANTE

LE DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2025

DE 6 H 00 À 18 H 00

**PARC MUNICIPAL DU CHÂTEAU
34 Rue Philippe Martin
54250 CHAMPIGNEULLES**

BUVETTE ET RESTAURATION RAPIDE

**1 CAFÉ + TRANCHE DE BRIOCHE OFFERTS
PAR FRACTION DE 5 MÈTRES DE RÉSERVATION
(À RETIRER AU LOCAL CIGOGNE AVANT 9 H 30)**



COMITÉ DES FÊTES DE CHAMPIGNEULLES

34 rue Philippe Martin - 54250 CHAMPIGNEULLES

Tél./Répondeur: 03.83.36.59.83 -e-mail:cdf-champigneulles@laposte.net

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- 1 – Brocante ouverte uniquement aux particuliers et commerçants, après accord des organisateurs. Fournir obligatoirement : copie recto-verso de votre carte d'identité ou de toute pièce justifiant de votre identité.

Les commerçants, non sédentaires sont acceptés, au prix de 25,00€ par tranche de 5 m d'emplacement. Ils doivent obligatoirement nous joindre un extrait K-Bis ou une attestation d'autorisation de commerce, avec inscription au R.C.+ une copie de la carte d'identité ou de toute pièce justifiant de son identité.

- 2 - Les emplacements sont délimités par tranche de 5 m (sachant que 5 m. de profondeur permet le stationnement d'un véhicule attention à la longueur de votre véhicule)

3 - **AUCUNE RÉSERVATION AU-DESSOUS DE 5 MÈTRES LINÉAIRES.**

- 4 - Le prix (pour 5 mètres linéaires est multiplié par tranche de 5m)

* **particuliers 12,50€**

* **commerçants 25,00€**

- 5 - La réservation ne sera enregistrée par le Comité des Fêtes, qu'à réception du bulletin d'inscription accompagné du montant de la réservation.

- 6 - Le chèque sera encaissé après la manifestation. Sur demande, une facture sera adressée.

7 - AUCUN COURRIER CONFIRMANT L'INSCRIPTION NE SERA ENVOYÉ.

- 8 - L'installation des exposants aura lieu de 5 h à 8 heures du matin.

Passé ce délai, votre emplacement deviendra vacant, sauf si vous nous prévenez de votre éventuel retard (Tél. : 03.83.36.59.83)

- 9 - Un café et une tranche de brioche sont offerts par emplacement et devront être retirés au local «Cigogne» avant 9 h 30. (Un bon vous sera donné à votre arrivée).

10 - À votre départ, votre emplacement devra être aussi propre qu'à votre arrivée.

**POUR CELA, À VOTRE ARRIVÉE, NOUS VOUS DONNONS UN SAC
POUBELLE ET VOUS DEMANDONS, D'Y DÉPOSER TOUS VOS DÉCHETS.**

**AUCUN OBJET HÉTÉROGÈNE, AUCUNE ORDURE DIVERSE NE DEVRONT
RESTER SUR VOTRE EMPLACEMENT.**

MAIS NOUS SAVONS POUVOIR COMPTER SUR VOTRE SENS DU DEVOIR

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION



LE PRÉSIDENT : MR TOUSSAINT LUCIEN

DOCUMENTS À FOURNIR PAR TOUS

- * bulletin d'inscription
- * chèque de réservation à l'ordre de :
Comité des Fêtes de Champigneulles
- * copie de la carte d'identité ou de toute
pièce justifiant de son identité

POUR LES COMMERÇANTS, EN PLUS DES PIÈCES CI-DESSUS

- * copie de l'extrait Kbis ou attestation
d'autorisation de commerce avec inscription au
R.C.

TOUTES CES PIÈCES SERONT ADRESSÉES AVANT LE

7 SEPTEMBRE 2025 dernier délai

à l'adresse suivante :

**COMITÉ DES FÊTES DE CHAMPIGNEULLES
(COUR D'HONNEUR DU CHÂTEAU)**

34 RUE PHILIPPE MARTIN

54250 CHAMPIGNEULLES

TÉL./RÉPONDEUR : 03.83.36.59.83

E-MAIL : CDF-CHAMPIGNEULLES@LAPOSTE.NET